



Rapporteur : M. LENFANT

N° CP_2025_0182

11 - Mobilités

Fourniture de produits de voirie et réseaux divers pour les besoins du Département d'Ille-et-Vilaine

Le 22 avril 2025 à 14h18, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme ABADIE (pas de pouvoir donné), Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), M. GUIDONI (pouvoir donné à M. PERRIN), Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), M. LEPRETRE (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme ROGER-MOIGNEU (pouvoir donné à M. DÉNÈS)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h52.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L. 2124-2, L. 2125-1 1°, R. 2124-2 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 25 janvier 2021 relative à la fourniture de produits pour voirie et réseaux divers pour les besoins du Département d'Ille-et-Vilaine ;

Expose :

Le marché n° 2021-0550 de fourniture de produits de voirie et réseaux divers arrivera à terme le 13 septembre 2025.

Ces produits sont nécessaires pour la réalisation des chantiers réalisés en régie par le service travaux de la plateforme technique départementale Alto (site du Hil et de la Gouesnière) et par les agences départementales.

Afin de pouvoir continuer à couvrir les besoins du Département, il est nécessaire de procéder au lancement d'un appel d'offres ouvert au niveau européen.

Le marché prendra la forme de deux accords-cadres à bons de commande et sera passé sans montant minimum, et avec les montants maximums annuels suivants :

- Lot 1 : Fourniture de produits de voirie et réseaux divers - Site de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, maximum annuel de 150 000 euros HT ;
- Lot 2 : Fourniture de produits de voirie et réseaux divers - Site de La Gouesnière, maximum annuel de 60 000 euros HT.

Les accords-cadres seront passés pour une durée d'un an reconductible 3 fois. Le montant estimatif annuel pour les deux lots est de 96 700,50 euros HT, soit 116 040,60 euros TTC, réparti ainsi:

- Lot 1 Noyal Châtillon sur Seiche à 70 985,00 € HT
- Lot 2 la Gouesnière à 25 715,50 € HT

Les dépenses correspondantes seront comptabilisées sur le budget de fonctionnement du Département, chapitre 011 - fonction 843 - article 6011.1, code service P321.

Décide :

- d'autoriser le lancement d'une consultation en appel d'offres ouvert, en vue de la passation de deux accords-cadres à bons de commande ayant pour objet la fourniture de produits de voirie et réseaux divers pour les besoins du Département d'Ille-et-Vilaine ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les accords-cadres à bon de commande avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'appel d'offres.

Vote :

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en préfecture le :
25 avril 2025
ID: CP_2025_0182

Pour extrait conforme